

Le Courant

Volume 15, numéro 1

Mai 2009

Nous avons choisi dans ce numéro de vous parler des comités sur lesquels siègent le personnel et des membres du Conseil d'administration du Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent et des projets en cours ou à venir. Déjà dans les numéros précédents, certains détails avaient été donnés à ce sujet. Mais avant, permettez-moi de vous présenter quelques uns des membres du Conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent qui étaient présents au 5 à 7 du 6 mai 2009.

À l'avant :

Denis Gervais, Danielle Glaude et Claire Lachance, directrice-générale

À l'arrière :

Robert Poupard, Patrice Lemieux, Christian Boisvert, Arianne Daoust, Robert Savard et Claudine Desforges.

Étaient absents :

Micheline B. Michaud, Félix Blackburn, Robin Poirier, Gaston Boyer, Daniel Daoust et André Vinet

Bonne lecture,

Claire Lachance, directrice-générale

Tél. : 450-371-2492

Courriel : ziphs1@rocler.com

www.rocler.qc.ca/ziphs1



Veillez prendre note que l'assemblée générale annuelle des membres du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent aura lieu le mercredi 10 juin 2009 à 19h30.

Nous invitons tous nos membres à venir assister à l'AGA et à profiter de notre invité spécial, Monsieur Christian Gagnon, chercheur au Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada, qui nous parlera de l'effet des produits pharmaceutiques dans le fleuve Saint-Laurent.

Cette soirée aura lieu à la salle Marie-Rose du Centre communautaire de Beauharnois, situé au 600 rue Ellice à Beauharnois. Il est préférable d'entrer par l'arrière, rue Saint-Joseph.

Quelques uns des comités ZIP du Québec organisent un nettoyage des rives du Saint-Laurent au début juin 2009. Étant donné que notre journée plein air est l'activité principale de juin, nous ne pourrons emboîter le pas. Notre président a pris l'initiative de travailler au nettoyage des rives de la rivière Saint-Charles et d'y planter quelques arbres qu'il a obtenu lors de Moissons en fleurs de Beauharnois. Il a contacté quelques organisations de la Ville qui vont lui prêter main forte avec des jeunes. Comme quoi, chacun peut faire la différence.

Le mot du président



par
Robert
Savard

Bonjour à tous,

Nous voilà déjà rendu au mois de juin. Le déménagement est complété et j'aimerais dire un gros merci à tous les bénévoles de même qu'aux commanditaires pour l'aide que vous nous avez apportée. Vous allez prendre connaissance, en faisant la lecture des prochaines pages, des projets en cours pour l'année 2009 comme le souper bénéfice, la journée plein air, la route bleue, etc.

Ce ne sont pas les projets qui manquent. Cependant, pour plusieurs d'entre eux, nous avons besoin d'argent pour les réaliser et c'est grâce à vous, les membres, que certains projets voient le jour. Donc, il est très important de continuer à nous encourager car sans vous, nous n'aurions pas de raison d'être.

On dit souvent que deux têtes valent mieux qu'une, et c'est pour cela que je vous invite à nous faire part de vos idées et de vos commentaires concernant la réhabilitation du fleuve ou tout simplement sur l'environnement en général.

J'en profite aussi pour vous rappeler que la participation des

membres à l'assemblée générale est essentielle. Le but du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent étant de remettre le fleuve au monde, dans les deux (2) sens du terme, c'est pour vous que nous le faisons et chacun de vous fait partie de la solution. Les coordonnées de cette réunion sont indiquées à la première page de ce numéro. Vous pouvez y amener aussi des amis ou des parents pour leur faire découvrir le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent ou tout simplement assister à notre conférence qui traitera des impacts des médicaments dans l'eau. L'inquiétude est grande chez les gens et plusieurs se demandent ce qu'ils peuvent faire. Le conférencier aura certainement des pistes de solution.

Vous aimeriez participer à des projets ou mettre en place vos propres projets ? N'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous aider à les faire avancer et à les réaliser.

En terminant, je vous invite à la journée plein air du 6 juin et n'oubliez pas vos contenants consignés ou vos jouets.

Bonne lecture.

Monsieur Savard représente la Ville de Salaberry-de-Valleyfield au conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent

Forum implication communautaire

Allocution des coprésidents du Plan Saint-Laurent à l'occasion de la remise de certificats de reconnaissance

Mesdames, Messieurs,

Mon nom est Roger T. Drolet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. J'agirai à titre de maître de cérémonie à l'occasion de cette courte activité spéciale de reconnaissance.

J'invite tout d'abord les coprésidents fédéral et provincial de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent, M. Philippe Morel, directeur général régional d'Environnement Canada, et M. Bob van Oyen, sous-ministre adjoint du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, à me rejoindre sur scène.

Philippe Morel

Bonjour à vous toutes et à vous tous, Comme vous le savez sans doute, nous avons souligné en 2008 les 20 ans de cette importante initiative qu'est le Plan Saint-Laurent.

Force nous est de constater qu'au cours de ces deux décennies, le succès du Plan Saint-Laurent a largement reposé sur le travail et l'appui exceptionnels de nombreux partenaires. Vous aurez deviné que, parmi eux, nous pouvons compter les 14 comités des zones d'intervention prioritaire. Les comités ZIP!

Bob van Oyen

Et il faut également souligner qu'en 2008, plusieurs comités ZIP ont célébré leur quinzième anniversaire. Quinze ans d'engagement à l'égard du Saint-Laurent. Quinze ans de collaboration et de réalisations!

Comme tout le monde le sait, les comités ZIP furent mis sur pied dans le but de regrouper les principaux usagers du Saint-Laurent d'un même territoire. Il s'agissait alors de favoriser la concertation en vue de résoudre les problèmes locaux et régionaux qui touchaient l'état et l'usage des écosystèmes fluviaux. Il faut bien le dire, Philippe, les comités ZIP ont connu une belle évolution depuis leur création.

Philippe Morel

C'est tout à fait juste. Nous avons été en mesure de voir, au fil des ans, l'influence grandissante des

comités ZIP dans leur milieu respectif. Grâce à leur travail, plusieurs acteurs, souvent aux opinions et aux intérêts différents, se sont réunis pour la première fois autour de la même table de discussion. Ces rencontres leur ont permis d'échanger information et expertise, et de se doter d'une vision commune pour la réhabilitation et la protection du Saint-Laurent. Les comités ZIP ont donc su être les catalyseurs, les rassembleurs qui ont rendue possible cette concertation si nécessaire. En effet, dans leur région respective, chacun a réussi à créer des consensus sur les actions à mettre en oeuvre pour atteindre les résultats souhaités par la population de leur territoire.

Bob van Oyen

Il serait beaucoup trop long ici de dresser un portrait des réalisations, des forces et des acquis de chacun des comités ZIP. Ce que nous voulons toutefois souligner et reconnaître aujourd'hui, ce sont leurs quinze ans d'excellence, quinze ans d'engagement et de réalisations.

Mesdames et Messieurs des comités ZIP, nous voulons surtout reconnaître votre travail et celui des milliers de bénévoles qui, à travers plus de 500 projets, ont contribué à protéger, à conserver et à mettre en valeur le Saint-Laurent.

Philippe Morel

Nous voulons aussi, par cette cérémonie de reconnaissance, vous remercier pour votre soutien indéfectible dans la poursuite des objectifs et dans l'atteinte des résultats palpables du Plan Saint-Laurent.

Nous désirons également souligner votre contribution aux célébrations, en 2008, des 20 ans du Plan Saint-Laurent, notamment par la tenue de plusieurs activités festives aux abords des portions fluviale, de l'estuaire et du Golfe du Saint-Laurent.

Maître de cérémonie

Merci Messieurs Morel et van Oyen.

DONS PLANIFIÉS

Avez-vous déjà pensé à faire un don planifié ?

Un don planifié c'est un don que vous planifiez de votre vivant, que ce soit un legs testamentaire, un legs par assurance-vie, une rente de bienfaisance ou d'une autre façon que vous aurez convenu avec votre notaire.

Tout organisme de bienfaisance enregistré à Revenu Canada comme organisme de charité peut recevoir un don régulier ou un don planifié.

Tout ce que vous avez à faire c'est d'en parler à votre notaire et à l'organisme auquel vous destinez votre don.

C'est un moyen original de s'assurer que votre argent profitera même après votre départ vers des cieux meilleurs.

Si vous désirez plus d'information, parlez-en à votre notaire ou venez chercher une brochure d'information au Comité ZIP.

En 2008, le Comité ZIP Ville-Marie a procédé à l'adaptation de la trousse « Ma propre plage » pour l'eau douce, trousse qui avait été créée par le Comité ZIP Rive-Sud de l'Estuaire pour le milieu marin. La mission du programme *Ma propre plage* est d'encourager les citoyens à réaliser des activités de nettoyage des berges et de les engager dans la détection des problématiques riveraines. Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent devrait recevoir quelques copies de cette trousse ou visitez www.mapropreplage.net pour la télécharger.

Pour cette cérémonie spéciale, j'inviterais maintenant les représentants des comités ZIP à monter sur scène pour recevoir un certificat de reconnaissance. Nous allons procéder de façon chronologique, selon les dates de fondation des comités.

J'invite tout d'abord les représentants du :

- 1- Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches à monter sur la scène afin de recevoir leur certificat de reconnaissance.
- 2- Comité ZIP Baie des Chaleurs
- 3- Comité ZIP du Saguenay
- 4- Comité ZIP du Haut Saint-Laurent
- 5- Comité ZIP de la Rive-Nord de l'estuaire
- 6- Comité ZIP Côte-Nord du Golfe
- 7- Comité ZIP Ville-Marie
- 8- Comité ZIP du lac Saint-Pierre
- 9- Comité ZIP Jacques-Cartier
- 10- Comité ZIP Alma-Jonquière
- 11- Comité ZIP Les Deux-Rives
- 12- Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
- 13- Comité ZIP des Seigneuries
- 14- Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire



Maître de cérémonie

Avant de conclure cette cérémonie de reconnaissance, j'aimerais de nouveau céder la parole à messieurs Philippe Morel et Bob van Oyen.

Bob van Oyen

Eh bien, Philippe, je crois qu'il nous reste un dernier certificat à remettre.

Philippe Morel

Effectivement, je crois qu'on pourrait difficilement passer sous silence le travail exceptionnel réalisé depuis 1988 par

Stratégies Saint-Laurent, à qui nous avons confié, en avril 1995, le mandat de mettre sur pied et de coordonner le réseau des comités ZIP.

Bob van Oyen

Depuis la création du Plan Saint-Laurent, il y a plus de 20 ans, on a pu constater à quel point Stratégies Saint-Laurent a apporté un appui important aux ZIP, aux collectivités et aux gouvernements pour la conservation et le développement durable du fleuve, du Saguenay et des régions qui bordent ces cours d'eau.

J'ai le plaisir de souligner la bonne collaboration que les gouvernements fédéral et provincial ont reçu de la part de cet organisme. Je rappelle que, par son travail, Stratégies Saint-Laurent a regroupé les 14 comités ZIP et leur a transmis des connaissances sur le Saint-Laurent, ce qui a décuplé leurs capacités d'action.

Philippe Morel

C'est pourquoi les partenaires de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2005-2010 sont fiers, aujourd'hui, de souligner l'engagement et la contribution soutenus de Stratégies Saint-Laurent qui, au long des années, a partagé son temps, son savoir et son énergie afin de protéger, de conserver et de mettre en valeur le Saint-Laurent.

Maître de cérémonie

Merci Messieurs Morel et van Oyen.

J'inviterais maintenant les représentants de Stratégies Saint-Laurent à se joindre à nous sur la scène afin de recevoir leur certificat de reconnaissance.

Maître de cérémonie

Ceci met fin à cette courte cérémonie.

Merci Mesdames et Messieurs et bonne continuation



Les comités de liaison

Lien privilégié avec le public

PARE « Entre 2 lacs » fiche #1



par
Claire
Lachance

Plusieurs entreprises de la région ont mis sur pied des comités de liaison faisant le lien entre les citoyens et les industries.

Au nom du Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent, je siège sur Le Comité de liaison de Noranda CEZinc. Nous avons environ quatre (4) réunions par année, généralement une aux 2 mois.

Le comité de liaison en né en 1997 pour permettre à l'entreprise de bien s'identifier comme participant à la gestion responsable.

Déjà en 2004, Denis Gervais, représentant Crivert au comité de liaison, vous avait fait un texte sur l'accréditation 14001 qu'avait obtenue l'entreprise.

Depuis ce temps, les réunions ont continué, le Fonds de revenu Noranda a été mis en place et l'entreprise a été achetée par XSTRATA, une entreprise internationale dont le siège social est en Suisse.

Parmi les membres, nous retrouvons des représentants du milieu économique, de groupes environnementaux, de la santé et des services sociaux, de l'éducation, un voisin industriel, un voisin agricole, un voisin résidentiel et un membre de l'administration publique.

À chacune des réunions se fait un suivi du Programme de Rejets de Résidus Industriels (PRRI) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP), de la législation fédérale à laquelle est soumise l'usine en tant qu'entreprise minière, un rapport d'accidents-incidents à l'usine est remis et un compte-rendu du Comité Mixte Municipal Industrie (mesures d'urgence) est donné en plus de répondre aux questions des membres du comité.

Depuis leur affiliation avec **Xstrata**, l'entreprise est soumise à des normes de développement durable. Une nouvelle politique de la compagnie a été instaurée à travers le monde : il y a 17 normes précises qui ont été auditées en décembre 2008.

Xstrata a une politique sur la biodiversité et CEZ doit s'y conformer. L'entreprise a donc fait produire un rapport sur la biodiversité de son usine de Valleyfield. Cette exigence est en conformité avec la convention sur la diversité biologique développée en 1992 à Rio de Janeiro et l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).

Il a fallu faire un état de la situation de l'usine, évaluer les risques et les impacts des opérations sur la biodiversité et corriger la situation en lien avec le volet environnemental de l'usine. Quelques vérifications devront être faites sur le terrain pour terminer le travail et un plan d'action sera préparé.

Le 13 décembre 2005, les gouverneurs des États des Grands Lacs et les premiers ministres du Québec et de l'Ontario signaient l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. En vertu de l'Entente et du Pacte (*Compact* en anglais) les États et les provinces des Grands Lacs se sont engagés à recueillir et à partager l'information sur l'utilisation de l'eau.

Dans ce contexte, le Conseil des gouverneurs tient une consultation publique qui porte sur les protocoles de collecte et de transmission des données à la base de données sur l'utilisation de l'eau des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

Il est très important de connaître votre opinion et vos suggestions au sujet de ces protocoles. Si vous désirez faire part de vos commentaires ou obtenir des renseignements additionnels, veuillez consulter le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/grandslacs/2005/index.htm>.

Lors du dernier colloque « La vie aquatique et les milieux humides : une question de survie » tenu le 16 février 2007, nous avons informé les participants que nous essaierions de trouver des réponses aux nombreuses questions qu'ils nous avaient laissés.

Actuellement, il n'y a que le ministère des Pêches et Océans du Canada qui ait répondu à nos questions.

Malheureusement, nous n'avons pas encore inséré le tout sur notre site internet www.rocler.qc.ca/ziphsl

À suivre...

Vaudreuil-Soulanges : Le développement social durable comme vecteur de l'appartenance territoriale

Parmi les nombreux comités où siègent le personnel ou des membres du Conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, il y a le comité territorial de la Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges, qui travaille à l'élaboration de la Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges. Nous avons demandé à la responsable de ce dossier de vous en parler.

Par Geneviève Chénier
Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges

Vaudreuil-Soulanges, une appartenance à construire

Située à l'ouest de l'île de Montréal, la MRC de Vaudreuil-Soulanges est entourée de 180 km de rives. Ses seuls liens terrestres avec le Québec sont trois ponts, deux reliant Vaudreuil-Soulanges à Montréal et un à la Montérégie. Ajoutons à ce contexte territorial, celui de l'organisation administrative au sein de laquelle Vaudreuil-Soulanges doit se définir. Onze des 23 municipalités formant la MRC de Vaudreuil-Soulanges font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal. Vaudreuil-Soulanges fait aussi partie de ce que l'on nomme le Suroît avec trois de ses MRC voisines, puis, de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Cette vallée désigne le territoire de notre CRÉ réunissant sous son aile cinq MRC aux portraits fort diversifiés. Puis vient le grand ensemble montréalais. Couplée à ce contexte, l'impressionnante croissance

démographique de 17,9 % qu'a connu Vaudreuil-Soulanges entre 2001 et 2006 rend le défi de générer de l'appartenance au territoire encore plus audacieux, mais ô combien nécessaire.

Quand une communauté s'organise : relever le défi du « faire ensemble »

Face à ces défis, Vaudreuil-Soulanges a choisi de se mobiliser, de s'organiser. *Construire ensemble notre région de demain.* Un slogan, un projet, une politique et surtout, une forte mobilisation d'une communauté régionale autour d'un objectif : donner sens au développement de la région de Vaudreuil-Soulanges par un projet collectif capable de réunir tous les acteurs des différents secteurs d'activités autour d'une vision d'avenir partagée et de projets territoriaux fédérateurs. Après deux ans de travail, il est maintenant possible de se réjouir de cette première mission accomplie, celle de réunir 440 citoyens et représentants d'organisations autour de 19 moments de consultation et de concertation qui ont permis de faire germer l'écriture collective d'un projet d'envergure, soit celui de doter Vaudreuil-Soulanges d'un cadre de référence et d'intervention largement consensuel en développement social durable capable de créer de la cohésion et de l'appartenance au territoire.

Une démarche inclusive en développement social est génératrice d'appartenance, c'est-à-dire d'un sens de la communauté. Par sa capacité à créer ou saisir des opportunités de développement, à mobiliser des citoyens et des organisations autour d'enjeux et

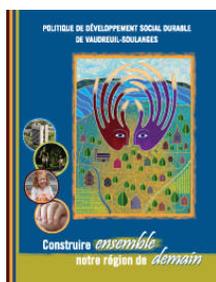
de solutions collectives, d'animer un milieu de vie, un quartier, une région, d'informer avec un souci de transparence et de partage d'informations, le développement social est une approche qui génère des expériences positives du « faire ensemble ».

La Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges c'est aujourd'hui bien plus qu'une démarche d'animation et de consultation. C'est 63 objectifs d'intervention très précis envers lesquels toute une région a choisi d'orienter ses énergies. C'est une politique « cadre » qui vient faire le lien entre nos différents outils de développement sectoriels, qui crée des ponts d'information sur ce qui est fait, planifié et sera développé par les organisations, municipalités et groupes de citoyens de la région. C'est aussi un appel au partenariat autour d'enjeux régionaux : l'accès au logement, au transport, à l'information, l'achat local, la promotion de Vaudreuil-Soulanges, la conciliation travail-

famille, l'inclusion citoyenne, l'accès à l'eau et à la nature, la persévérance scolaire et la mise en valeur de l'apport du mouvement communautaire.

Finalement, c'est surtout cette force d'avoir réussi à réunir tout un milieu autour de cette volonté d'écrire qui nous sommes et ce que nous ferons ensemble, dès aujourd'hui, pour construire notre région de demain.

La Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges est disponible en ligne au www.vaudreuil-soulanges.ca sous l'onglet « Développement social ». Son plan



La Station nautique du lac Saint-François est un bottin regroupant l'ensemble des services disponibles pour tous les utilisateurs du plan d'eau. Elle couvrira l'ensemble des rives du lac Saint François en territoire québécois ainsi que les canaux, la rivière Saint-Charles et la section du fleuve Saint-Laurent menant au lac Saint-Louis. Sur la rive nord, la station ira donc de Rivière-Beaudette à Pointe-des-Cascades et sur la rive sud, elle ira de Akwesasne aux écluses de Beauharnois.

Sa vocation est d'assurer le développement et l'amélioration permanente des infrastructures et des services offerts par les adhérents de la station nautique.

La Station nautique lac Saint-François se divise en quatre (4) classifications :

Nautisme

Services commerciaux (accessible à pied à partir du plan d'eau)

Services touristiques connexes (accessible à pied à partir du plan d'eau) et les Partenaires socio-économiques.

Un inventaire de tous les services offerts aux utilisateurs du lac Saint-François a été effectué en 2008.

Un comité de gestion a été formé et la première réunion a eu lieu le 15 mai 2009 à l'Office du Tourisme du Suroît.

Au début novembre 2008, le Comité ZIP du Haut Sait-Laurent présentait une demande de financement au Programme Interactions communautaires pour une étude de faisabilité afin de poursuivre le projet de Route bleue initié dans l'Est du Québec.

Un sentier maritime est un réseau de mises à l'eau, d'abris sécuritaires, d'aires de repos, de services d'hébergement et d'alimentation, de campings rustiques et commerciaux. Il s'agit d'une voie navigable pour les petites embarcations à faible tirant d'eau, principalement pour le kayak de mer, ce qui n'exclut pas d'y voir d'autres utilisateurs, tels que amateurs de canot et de divers types d'embarcation non motorisée.

Le projet débutera bientôt et vous pourrez suivre les détails via les médias régionaux.

À SUIVRE...

Nous sommes toujours à la recherche de sujet d'intérêt pour nos soirées plénières.

Rappelons que ces soirées se déroulent en deux (2) temps : tout d'abord une conférence sur une problématique environnementale relative au fleuve Saint-Laurent et par la suite nous dressons un bilan de l'avancement des différentes fiches techniques des PARE du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent.

Si vous avez une idée, dites-le nous et nous tenterons de trouver un conférencier sur le sujet.

Le projet d'amélioration d'une frayère multispécifique dans le canal de Beauharnois

PARE du lac Saint-François fiche #18



par
Claire
Lachance

Comme vous le savez, le projet d'amélioration d'une frayère dans le canal de Beauharnois est actuellement en cours jusqu'à l'automne 2009. Ce projet de trois (3) ans est rendu possible grâce au Fonds pour les dommages causés à l'environnement (FDE), dont Environnement Canada (EC) est fiduciaire et à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE).

Un projet en trois étapes

Le projet d'amélioration de la frayère du canal de Beauharnois se déroule en trois (3) étapes : réalisation des travaux, suivi technique et sensibilisation. Les travaux d'amélioration ont eu lieu en 2007,

une année de suivi est passée et le programme de sensibilisation se poursuit jusqu'à la fin du projet.

En mai 2009, le **panneau d'interprétation** sera installé en bordure de la piste cyclable du canal de Beauharnois et sera inauguré en juin.

L'exposition itinérante portant sur le projet et les habitats fauniques est présenté en plusieurs occasions depuis le printemps 2008 et se poursuit lors de nos sorties.

Le suivi 2009 a débuté le 24 avril lorsque le consultant est allé installer ses premiers plateaux pour récupérer les œufs de poissons afin de les compter et les analyser pour en déterminer l'espèce. Le rapport suivra au cours de l'été.

Le **Fonds pour les dommages causés à l'environnement (FDE)** est constitué de montants adjugés par la Cour ou issus de règlements hors Cour accordés à Environnement Canada (EC) pour des dommages causés à l'environnement. EC, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, utilise le FDE pour appuyer des lois fédérales concernant l'environnement, notamment la Loi sur les pêches, la Loi sur la marine marchande du Canada et la Loi sur les espèces sauvages au Canada. Le FDE a pour objectif de responsabiliser les contrevenants imputables d'infractions en faisant en sorte que l'argent qu'ils versent soit consacré à la restauration de milieux endommagés ou à des actions de protection ou d'éducation.



Environnement
Canada

Environnement
Canada

La **Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE)** soutient des organismes qui œuvrent concrètement à la protection, la restauration et la conservation des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2007, la Fondation a participé, à hauteur de près de 7 millions de dollars, au financement de plus d'une centaine de projets d'une valeur globale de plus de 21 millions de dollars.



Pour la 3^e année consécutive, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent et le groupe écologique Crivert sont heureux de vous inviter à une :

JOURNÉE PLEIN AIR

Samedi le 6 juin 2009

Au parc régional des Îles de Saint-Timothée

Profitez de la journée de la FÊTE des voisins pour venir vous amusez avec nous. Vous pouvez faire un pique-nique ou vous offrir des hot-dogs qui seront préparés par les scouts du Suroît. **VENEZ NOUS RENCONTRER EN GRAND NOMBRE.**

NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE



**Activités gratuites pour tous
de 9 h à 15 h**

- venez admirer les oiseaux de proie (UQROP)
- reptiles vivants d'ici et d'ailleurs (Reptizoo)
- jeu gonflable pour les enfants
- sorties d'interprétation de la nature
- atelier de bricolage
- kiosques à thématique environnementale
- kiosques de produits de chez nous

«HOT-DOGS» EN VENTE SUR PLACE

Caisse Notre-Dame de Bellerive
Caisse de Salaberry-de-Valleyfield



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres



**Passeport d'entrée pour la journée :
Apportez vos bouteilles et cannettes
vides consignées et jouets usagés**

**Pour en savoir plus et obtenir l'horaire
complet : www.rocler.qc.ca/ziphsl**

Il y a quelque temps, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a été invité par le Collège de Valleyfield à faire une conférence sur les algues bleues dans le cadre de la semaine des sciences.

Cette présentation a eu lieu le mardi 5 mai dernier et fut très appréciée. Nous avons présenté ce que sont les algues bleues, comment les différencier avec les autres plantes aquatiques, comment on en est arrivé là et ce que l'on peut faire pour les prévenir.

Cette conférence est disponible pour toute municipalité, groupe ou entreprise qui serait intéressée.

Villes vertes pour un fleuve et une communauté en santé

Il y a quelques mois, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a été sollicité pour apporter son aide à un projet très intéressant pour le fleuve Saint-Laurent pour lequel le Conseil d'administration a décidé de s'impliquer.

Par Hélène Godmaire, Directrice régionale
Union Saint-Laurent Grands Lacs

Au Québec, les eaux usées constituent une source majeure de pollution des écosystèmes aquatiques. Bien que la plupart des municipalités possèdent une station d'assainissement, un volume important d'eaux usées échappe encore à l'épuration et à la désinfection. Ces eaux chargées de matière organique et de produits chimiques dégradent la qualité de l'eau et accélèrent l'eutrophisation. Ainsi, le fleuve Saint-Laurent est particulièrement affecté car il reçoit les eaux usées d'un grand nombre de centres urbains et industriels qui accueillent plus de la moitié de la population du Québec. Dans le contexte où le fleuve est la source d'eau potable pour un grand nombre de Québécois, un lieu de villégiature exceptionnel et une richesse collective inestimable, il s'avère essentiel de mieux en gérer l'assainissement.

Les surverses et les raccordements croisés d'égouts se trouvent en haut de la liste des problèmes. Chaque année, les villes de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent déversent plus de 90 milliards de litres d'eaux usées brutes dans les lacs et le fleuve. Le cocktail toxique qui s'échappe ainsi inclut une surcharge en phosphore, des produits chimiques industriels, pharmaceutiques et des coliformes. À ceci s'ajoute le fait qu'une large part des eaux de ruissellement pluviales n'est pas épurée. Ces eaux acheminent aussi leur lot de polluants vers les cours d'eau (métaux, hydrocarbures pétroliers, engrais, sédiments), en plus d'en provoquer le réchauffement.

Certains problèmes peuvent être corrigés rapidement, et ce, sans investissement massif. Ainsi, d'importants progrès peuvent être faits en diminuant la quantité d'eau qui

atteint les collecteurs d'eaux pluviales. Le fait de retirer l'eau de pluie du circuit présente deux avantages : d'une part l'élimination des surverses et d'autre part l'épuration des eaux pluviales. Ici, la biorétention et le verdissement sont tout indiqués! Cette gestion novatrice des eaux de ruissellement, qui intègre des stratégies d'aménagement et des espaces verts, peut alléger la charge sur le réseau pluvial. Jardins de pluie, tranchée infiltrante, pavé perméable, etc. contribuent tous à réduire le ruissellement au sol et ainsi sortir la pluie du circuit. Le débranchement de gouttières et les citernes de pluie en sont d'autres exemples. Ce type de gestion des eaux se développe à la vitesse grand V chez nos voisins de l'Ouest et du Sud (Toronto, Chicago, Portland, Vancouver, Seattle, etc.). Toutefois, au Québec, de telles initiatives sont très rares et pratiquement inconnues de la majorité des municipalités. Tout est à faire!... commencer par diffuser l'information et convaincre est un premier pas vers un fleuve en santé

Le but du projet est donc de promouvoir une gestion novatrice des eaux pluviales urbaines au Québec, dans une perspective d'améliorer la santé environnementale du fleuve Saint-Laurent et celle de ses communautés riveraines. L'objectif principal est de démontrer, promouvoir et faciliter la mise en place de stratégies et d'aménagements verts dans des municipalités riveraines du Saint-Laurent. Le projet s'appuiera sur une documentation scientifique et une expertise professionnelle. Le volet promotion comportera des formations destinées aux acteurs municipaux concernés, aux professionnels et au grand public. Des voies d'intégration dans la pratique municipale et des sites de démonstration seront identifiés.

En implantant ces stratégies vertes, chaque citoyen, entreprise ou municipalité, par des actions ciblées sur son terrain, pourra alléger la charge sur le réseau pluvial et ainsi éviter les surverses en temps de pluie. Le projet «Villes vertes pour un fleuve et une communauté en santé» pourra entraîner de nombreuses retombées positives, tant au niveau environnemental que social et économique.

Le 5 à 7 du mercredi 6 mai 2009

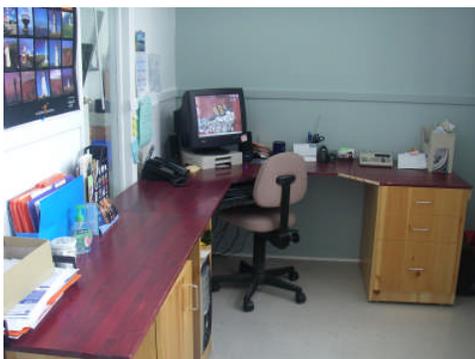
Mercredi dernier se déroulait le 5 à 7 pour inaugurer nos nouveaux bureaux, maintenant situés au local 203 du Centre Garneau, 28 rue Saint-Paul à Salaberry-de-Valleyfield. C'est avec grand plaisir que nous avons ouvert nos portes et reçu plus de 40 personnes pour la visite de nos nouveaux locaux et de l'exposition que nous leur avons préparé.

Après 15 ans dans les mêmes locaux et suite à la réorganisation de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour relocaliser les organismes sur son territoire, nous avons déménagé dans des locaux plus grands, mieux éclairés, et mieux adaptés à nos besoins grandissants. Nous serons moins à l'étroit pour accueillir de nouveaux employés pour un projet qui débute bientôt.

Le personnel et les membres du Conseil d'administration du Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent tiennent à remercier les nombreux visiteurs, qui ont fait de ce 5 à 7 une réussite. Parmi ceux-ci notons la présence de la représentante de la députée Claude Debellefeuille, Mireille Théorêt, le directeur-général de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, Monsieur Pierre Chevrier, quelques journalistes, des membres, des partenaires financiers de nos projets, des représentants d'organismes communautaires et des amis du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent intéressés à découvrir nos locaux et nos activités.

Le groupe écologique Crivert et le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent tiennent à remercier les nombreux visiteurs, qui ont fait de ce 5 à 7 une réussite.

MATÉRIAUX
PONT-MASSON



Afin de vous rapporter les nouvelles des dossiers et projets qui évoluent sur notre territoire, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent fait appel à ses membres et bénévoles.

Les membres du conseil d'administration du Comité ZIP n'endossent pas nécessairement toutes les opinions émises dans ces textes.

Si vous avez un sujet touchant une des nombreuses fiches techniques des PARE du lac Saint-Louis, du PARE du lac Saint-François et du PARE « Entre 2 lacs », n'hésitez pas à nous le faire parvenir.

Une plante invasive : la renouée du Japon



par
Robert
Poupard

L'automne dernier, un résident du Quartier Nord de Salaberry-de-Valleyfield nous informait de la présence d'une nouvelle plante le long des rives de la Rivière Saint-Charles. Après vérification nous l'avons identifiée : C'est la **Renouée du Japon**.

Pauvre rivière Saint-Charles! Une autre agression; après avoir été, canalisée, détournée, vendue à des intérêts américains, harnachée pour faire fonctionner les usines textiles, transformée en égout à ciel ouvert, en dépôt pour toutes sortes de déchets, être appelée le chenal perdu, avoir aussi reçu un nom que je veux pas écrire ici, la voilà aux prises avec une espèce envahissante!

Introduite du Japon en Europe vers 1830 comme plante ornementale considérée comme une plante très décorative, la renouée du Japon a longtemps été vendue par des jardinerias. Elle est apparue au Québec en 1942. C'est une plante vigoureuse aux tiges creuses érigées, rougeâtres, aux grandes feuilles cordiformes, aux petites fleurs blanches en panicules à l'aisselle des feuilles. Elle peut faire jusqu'à trois mètres de haut. Sa

croissance peut être de plusieurs centimètres par jour et ses rhizomes peuvent plonger jusqu'à 5 mètres de profondeur dans le sol; un segment de 4 cm suffit pour produire une nouvelle



tige. La renouée japonaise sort de terre tôt au printemps et les colonies qu'elle forme bloquent la lumière aux autres plantes. En plus, ses racines produisent des toxines qui empêchent l'établissement d'autres espèces.

Dépourvue de prédateurs locaux, elle s'est avérée très invasive et défavorable à la biodiversité qui recule là où elle s'étend. Sa progression se fait au détriment de la flore locale mais aussi de la diversité en vertébrés et surtout d'invertébrés.

La plante est très difficile à éradiquer notamment en période végétative, car elle est capable de réparer en quelques jours ses tissus endommagés. S'attaquer à la partie aérienne de la plante n'empêche pas la survie de la partie vivace enterrée dans le sol. De plus, les fauches

peuvent favoriser la dispersion de la plante, puisque les tiges coupées bouturent très facilement. Nous sommes donc démunis devant cette nouvelle agression. Après les corvées de nettoyage, le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent devra-t-il organiser des campagnes d'éradication de cette plante sur les rives de la Rivière Saint-Charles?

Le Québec est soumis à de nombreuses invasions animales et végétales qui perturbent souvent le milieu; certaines espèces ont été amenées par l'homme : les étourneaux, les moineaux, la moule zébrée, la maladie hollandaise, la renouée, la salicaire pourpre, la châtaigne d'eau ..., d'autres profitent changements climatiques pour remonter vers le nord comme la grande aigrette, le coyote, l'urubu et même un marsupial, l'opossum, qui a été aperçu cet été près de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François à Dundee.

Monsieur Poupard représente les Amis de la Réserve nationale de Faune du lac Saint-François au conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent.

N.D.L.R. :

La renouée japonaise (*Polygonum cuspidatum*) fait partie des huit (8) espèces de plantes exotiques envahissantes surveillées par le programme d'Environnement Canada.

Le Comité ZIP a fait la caractérisation sur le site de la Gestion du Territoire à Salaberry-de-Valleyfield en 2007. Aucune méthode d'éradication ne s'est avérée efficace à ce jour.

PARTICIPATION À LA J O U R N É E D E PLANTATION D'ARBRES LE 23 MAI 2009

Le groupe écologique Crivert invite la population à une journée de plantation d'arbres le samedi 23 mai le long de la piste cyclable du Parc régional Beauharnois-Salaberry de 9h à 15 h. Le point de rendez-vous est au stationnement du Parc des Bâtisseurs à 9 h.

Cette activité est une initiative de Sandrine Perrault, élève de l'école de la Baie Saint-François. Elle est parrainée par Crivert et a reçu un financement de la fondation Shell pour l'environnement.

Quelques 150 arbres seront plantés en collaboration avec le Parc régional de Beauharnois-Salaberry (MRC de Beauharnois-Salaberry) et des bénévoles recrutés par Sandrine. Nous faisons appel aux utilisateurs du Parc à venir planter les arbres et soutenir ainsi cette heureuse initiative d'une jeune campivalencienne.

Toute personne intéressée à participer à l'activité du 23 mai peut apporter sa pelle et communiquer avec CRIVERT au 450 377 8885.

Francine Poupard, présidente de
CRIVERT

Nous vous invitons à ne pas manquer les chroniques bi-mensuelles qui paraissent dans le *Journal Le Saint-François* de Salaberry-de-Valleyfield.

Ces chroniques paraissent depuis déjà plusieurs années et vous permettent de suivre les différentes activités du Comité ZIP plus régulièrement.

Parfois ce sont des commentaires sur l'actualité environnementale ou des chroniques sur les autres groupes qui font des activités en lien avec le Saint-Laurent.



CEZinc

Au nom de la Société
en commandite
Revenu Noranda

Le Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable a été déposé à la Chambre des communes le 12 mai 2009.

Vous pouvez consulter le rapport directement dans le site Web du Bureau du vérificateur général du Canada pour connaître les sujets vérifiés en 2008 à

http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_cesd_200905_f_32544.html

La Corporation de développement communautaire de Beauharnois-Salaberry



par
Claire
Lachance

En 2006, le Comité ZIP a été invité par la Corporation de développement communautaire, communément appelée CDC, à faire partie du Conseil d'administration de l'organisme afin de représenter le volet environnement. Étant donné que la gouvernance de l'eau doit faire partie du développement durable, il a semblé important pour les membres du conseil d'administration du Comité ZIP d'accepter cette invitation. Le mandat est renouvelable cette année.

Que fait une CDC ?

La mission première de la CDC est de :

- Promouvoir le développement communautaire dans la région Beauharnois-Salaberry, les intérêts, les préoccupations et les contributions des groupes au développement du milieu ;
- Impliquer les citoyens et citoyennes dans la recherche de solutions pour contrer les problèmes vécus dans leur communauté ;
- Sensibiliser la population à améliorer sa qualité de vie par tous les moyens jugés appropriés ;
- Regrouper les organismes communautaires préoccupés par l'appauvrissement, la qualité de vie et le développement de leur milieu ;
- Consolider l'expertise et les interventions communes des groupes par tous les moyens jugés pertinents par ses membres (la concertation, la mise en commun de ressources et d'informations, partage de services, formation et éducation populaire) ;

- Outiller les organismes pour améliorer les capacités d'agir des personnes dans leur milieu et leur implication effective ;
- En lien avec les orientations du regroupement, soutenir et/ou susciter des projets répondant aux besoins de la collectivité.

Les valeurs mises de l'avant par la Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry sont celles regroupées communément dans l'expression *justice sociale*. Elles incluent l'autonomie, la démocratie, la dignité de la personne, l'équité, la prise en charge et la solidarité.

La CDC préconise une vision de développement qui tient compte simultanément du contexte économique, politique, social, culturel et écologique dans lequel les gens vivent.

Nos volets d'intervention

Le travail de la CDC s'actualise dans sept des dix volets d'intervention des CDC : Le soutien et le service aux membres, la concertation, la consolidation et le développement communautaire, le travail en partenariat, les représentations, la formation, et l'information.

Parmi les dossiers de représentation, il y a le comité environnement de la MRC de Beauharnois-Salaberry où la CDC peut transmettre les préoccupations des organismes et de la communauté face à la récupération et à la gestion des matières résiduelles.



Un cadeau pour le fleuve ?

**Si vous avez le goût de faire un petit cadeau,
il vous suffit d'abonner un parent ou un ami.**

**Une autre façon de dire que le fleuve Saint-
Laurent vous tient à cœur !**

N.B. Les dons sont réservés pour des projets

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____



**Pour devenir membre ou pour faire un don,
retournez votre coupon avec un chèque au
Comité ZIP du Haut Saint-Laurent
28 rue Saint-Paul, bureau 203
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4A8**

Le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent possède un numéro de charité de Revenu Canada (www.cra-arc.gc.ca/tx/chrts/menu-fra.html) vous permettant d'obtenir un reçu d'impôt pour vos dons. Vous pouvez également faire un don planifié (assurance-vie, don testamentaire, rente de bienfaisance, etc.). Informez-vous auprès de votre notaire.

Il faut spécifier que vous ne pouvez recevoir de biens en retour d'un don. Donc si vous payez une carte de membre par exemple, le reçu sera équivalent à la portion du don supérieure à 10\$, prix de la carte de membre pour un individu

Dépêchez-vous !
Il reste quelques billets pour le super conférence avec Raoul Duguay.
Vous appelez, on vous les réserve.



SOUPER BÉNÉFICE

Vendredi 22 mai 2009 à 18h30

Méchoui de Marc Besner

**CLUB NAUTIQUE, 410, rue Victoria,
Salaberry-de-Valleyfield**

Caisse Notre-Dame de Bellefleur
Caisse de Salaberry-de-Valleyfield



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres



Lors du souper bénéfice, venez rencontrer le très coloré Raoul Duguay qui fera une conférence «L'essence de la vie: l'Eau» et chantera quelques chansons en lien avec l'organisme EAU SECOURS



«MÉCHOUI» Coût du billet : 50\$ ou forfait pour une table de 8 personnes

Pour information et billets : 450-371-2492

PRIX DE PRÉSENCE

Permis d'alcool